



MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,  
DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

LA MINISTRE

Paris, le 15 MAI 2013

Nos Réf. : FP/2013/33693

Vos Réf. : N°GB/ALC/2013-33

Votre lettre du 26/04/2013

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez bien voulu me faire part des positions et propositions de l'UNSA relatives à la méthode et au programme de négociations sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations des fonctionnaires.

Je constate votre désaccord avec l'analyse du Gouvernement qui fait du redressement des finances publiques la condition nécessaire du redémarrage de la croissance et de l'emploi. Vous confirmez également nos divergences en matière de politique d'évolution de la valeur du point. Je prends toutefois acte de nos convergences en matière de priorité à accorder à l'amélioration de la situation des agents de catégorie C.

S'agissant des autres agents, vous souhaitez pouvoir disposer d'un échéancier des perspectives de refonte de la grille statutaire. C'est là l'objet de la négociation que nous entamerons à l'automne sur la refonte de cette grille qui s'accompagnera de la définition d'un calendrier de mise en œuvre. Je vous confirme sur ce point que les principes statutaires de la fonction publique comme la logique de carrière et la distinction entre le grade et l'emploi seront bien évidemment pleinement respectés dans la réforme que nous devons concevoir.

En matière de réforme indemnitaire, je partage votre souhait que la substitution d'un nouveau dispositif à la PFR bénéficie à tous les agents et qu'une attention particulière soit portée aux bénéficiaires actuels de la PFR.

Enfin, la réforme de l'indemnité de résidence et du supplément familial de traitement en vue de leur faire retrouver leur vocation initiale devra, comme vous l'évoquez justement, tenir compte de la situation des ayants-droits actuels.

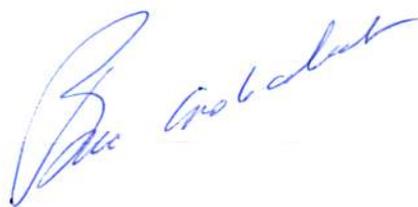
Vous m'indiquez l'accord de l'UNSA pour entrer en négociation en vue d'obtenir des améliorations pour les personnels que votre organisation représente. Je suis certaine que cette négociation constitue une réelle opportunité pour améliorer les conditions de carrière des agents de catégorie C, pour rétablir une cohérence dans les régimes indemnitaires et pour rénover des dispositifs comme le supplément familial de traitement et l'indemnité de

Monsieur Guy BARBIER  
Secrétaire général  
UNSA Fonction publique  
21 rue Jules Ferry  
93177 Bagnolet cedex

résidence. Je suis également certaine que la nécessaire réforme de la grille statutaire permettra de redonner à tous les agents des perspectives de carrière renouvelées et de parcours professionnels plus riches et plus diversifiés.

Je sais que l'UNSA sera dans cette négociation un interlocuteur exigeant et constructif. Je vous en remercie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.



Marylise LEBRANCHU